

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Février 2019

20x19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **« MINOTAURE ET COMPAGNIE »**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Association Minotaure et Compagnie : 4 avenue Général Leclerc 13170 les Pennes Mirabeau, siret : 79451105500012, représentée par sa présidente, Christelle Bohec, dont l'objectif est de promouvoir la culture, les échanges et le lien social par la création et la présentation de projets théâtraux et cinématographiques, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville de février 2019 qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1 200€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Minotaure et Compagnie pour un montant de : 1 200 €.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA